



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2021/013

OBJET : PROJET PARCOURS ALIMENTAIRE ET SOLIDAIRE [PARASOL] – POUR L'ACCÈS DE TOUS À UNE ALIMENTATION SAIN ET DURABLE

Nombre de Conseillers Communautaire en exercice : 45

Nombre de Conseillers présents : 39

Nombre de Conseillers présents et représentés : 43

Quorum : 15

Date de convocation : 6 janvier 2021

Date d'affichage de la convocation au siège : 6 janvier 2021

Le 12 janvier de l'année deux mille vingt et un à 18h30

à Martillac – Salle du Conseil

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Bernard FATH.

La séance est ouverte

NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuracy à	NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuracy à
FATH Bernard (Président)	P		DANNÉ Philippe (Maire)	P	
BARRÈRE Philippe (Maire)	P		CAUSSÉ Anne-Marie (Maire)	P	
GAZEAU Francis (Maire)	P		PEREZ Gracia (Maire)	E	M. DURAND
DUFRANC Michel (Maire)	P		BARBAN Laurent (Maire)	P	
CLAVERIE Dominique (Maire)	P		TAMARELLE Christian (Maire)	P	
BOURGADE Laurence (Maire)	P		BURTIN-DAUZAN Nathalie (Maire)	P	
CLÉMENT Bruno (Maire)	P		BONNETOT Aurore	E	Mme PERPIGNAA GOULARD
TALABOT Martine	P		GILLET Jean-Paul	P	
LAGARDE Valérie	P		LABASTHE Anne-Marie	E	M. BARBAN
CLAIR Jean-Georges	P		MOUCLIER Jean-François	A	
DABAN Mathieu	P		PERPIGNAA GOULARD Véronique	P	
BALAYÉ Philippe	P		PRÉVOTEAU Marie-Louise	P	
BOURROUSSE Michèle	P		VIGUIER Marie	P	
GACHET Christian	P		POLSTER Monique	P	
MONGE Jean-Claude	E	Mme BOURROUSSE	SIDAOUI Alain	P	
SAUNIER Catherine	P		CHEVALIER Bernard	P	
DURAND François	P		SABY Nadia	P	
LEMIRE Jean-André	P		HEINTZ Jean-Marc	P	
BOURRIER Sylviane	P		BÉTENCOURT Catherine	P	
LAFFARGUE Alexandre	P		BORDELAIS Jean-François	P	
MARTINEZ Corinne	P		FAURE Christian	P	
SOUBELET Véronique	P		GIRAudeau Isabelle	A	
AULANIER Benoist	P				

Le conseil communautaire nomme Mme LAGARDE, secrétaire de séance.
Le procès-verbal du 25 novembre 2020 est adopté à l'unanimité.

* P = Présent / E = Excusé, procuracy à. / A = Absent



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2021/013

OBJET : PROJET PARCOURS ALIMENTAIRE ET SOLIDAIRE [PARASOL] – POUR L'ACCÈS DE TOUS À UNE ALIMENTATION SAIN ET DURABLE

Vu les statuts de la Communauté de Communes de Montesquieu et notamment les articles 3-2-5 relatif à la protection et mise en valeur de l'environnement et 3-2-3 « Action sociale d'intérêt communautaire »,

Vu les orientations de l'actuel Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public de Gironde,

Vu la délibération n°2018/143 du 18 décembre 2018 validant la feuille de route pour le Projet Alimentaire de Territoire (PAT),

Vu l'avis de la Commission Solidarités et Petite Enfance du 15/12/2020,

Considérant l'Appel à Initiatives 2020 du Département de la Gironde portant sur les « initiatives locales de développement social »,

Considérant l'avis favorable du Bureau,

EXPOSE

Depuis décembre 2017, la Communauté de Communes de Montesquieu (CCM) a amorcé une réflexion sur l'organisation des systèmes alimentaires de son territoire, en s'appuyant sur les conclusions d'un diagnostic agricole et alimentaire. Pour structurer sa politique agricole et alimentaire, la Collectivité s'est engagée dans un Projet Alimentaire de Territoire (PAT) avec l'ambition que « 100 % des habitants ait accès à une alimentation saine et durable ». En parallèle, la CCM a développé depuis plusieurs années une politique de proximité pour l'insertion socio-professionnelle et l'accès aux droits des publics en difficulté de son territoire.

A l'heure des premières incidences de l'actuelle crise sanitaire, il est également apparu essentiel pour la CCM de renforcer le volet « solidarité envers les plus fragiles ». Le développement de ce projet de parcours alimentaire et solidaire, PARASOL, est l'une des traductions de ce renforcement.

L'expérimentation PARASOL vise à promouvoir et à mettre en œuvre une innovation sociale. Elle repose sur deux piliers complémentaires :

- la création d'un Tiers Lieu Agricole et Solidaire, centre ressources du parcours, proposant des espaces de stockage et de mise en réseau d'équipements à destination des acteurs locaux de l'alimentation, un laboratoire d'expérimentation pour les porteurs de projets maraîchers, ainsi que des animations thématiques et des jardins paysagers partagés à destination de la population ;
- la mise en place d'une épicerie sociale et solidaire itinérante, outil de proximité permettant « d'aller vers » les habitants du territoire sur des points clefs, à l'échelle des 13 communes de Montesquieu (C.C.A.S., lieu d'activités scolaires ...).

S'inscrivant dans le temps et associant largement la population et les partenaires d'action à sa construction, ce projet de parcours alimentaire et solidaire est un projet structurant, se déclinant par étapes.

La création du Tiers Lieu Agricole et Solidaire, centre ressources du parcours alimentaire et solidaire PARASOL constitue le point de départ du parcours.

Le lieu envisagé pour la création de ce centre ressources est le site de Béthanie, sur la commune de Saint Morillon. Ce centre de ressources proposera différents services évolutifs dans le temps, notamment des espaces de stockage et de conservation de denrées alimentaires destinées à l'épicerie sociale et solidaire, un lieu d'accueil de porteurs de projets agricoles alimentaires, un espace de formation sur les thématiques liées au projet PARASOL, un jardin partagé à vocation solidaire et pédagogique, etc.

La mise en place de l'épicerie sociale et solidaire itinérante constitue, quant à elle, un outil au service des habitants du territoire. Intégrée au parcours PARASOL et disposant du soutien logistique du Tiers Lieu Agricole et Solidaire, cette épicerie vient apporter une nouvelle forme de distribution de l'aide alimentaire.

La CCM assure le rôle de porteur de projet, de coordinateur de parcours et d'animateur de réseau. Le



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2021/013

**OBJET : PROJET PARCOURS ALIMENTAIRE ET
SOLIDAIRE [PARASOL] – POUR L'ACCÈS DE TOUS À UNE
ALIMENTATION SAIN ET DURABLE**

succès du projet repose également sur l'implication d'un réseau d'acteurs, partenaires institutionnels, associations et opérateurs investis pour le territoire.

Pour parvenir à la mise en œuvre de ce projet ambitieux, la CCM sollicitera différents partenaires financiers en parallèle de sa propre contribution.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- Approuve et soutient le projet « PARASOL », porté par la Communauté de Communes de Montesquieu dans le cadre de l'Appel à Initiatives du Département;
- Autorise le Président de la Communauté de Communes de Montesquieu à engager la CCM en sollicitant différents partenaires et en répondant à différents appels à projets et appels à manifestations d'intérêt :
 - à signer tout document relatif à ce projet,
 - à solliciter tous les partenariats et subventions auprès des différents partenaires : Etat (DETR), Région Nouvelle-Aquitaine, ADEME, DRAAF.

Fait à Martillac, le 12 janvier 2021

Le Président de la CCM

Bernard FATH

Document signé électroniquement

